

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'ORIENTATION – EMPLOI – FORMATION

REFORME DE LA FORMATION 2018

Comprendre la mise en application d'un ensemble de décrets publiés de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel »

Intervenant : **M Fouzi Fethi – Juriste consultant**
Direction juridique de Centre Inffo

Objectifs

Cette intervention portera sur les changements réglementaires et les applications de décrets publiés de la réforme de la formation, de l'apprentissage.

La nouvelle architecture financière :

Quelles modalités de fonctionnement pour 2019, 2020, 2021 pour France compétences, la Caisse des dépôts et consignations, les Commissions paritaires interprofessionnelles et régionales, les Opérateurs de compétences et les opérateurs du Conseil en Evolution Professionnel ?

Impacts sur l'activité de formation : Les changements pour les prestataires de formation, les bénéficiaires, les entreprises. Quels déploiements et modalités de mise en œuvre pour le CPF monétisé et CPF Transition professionnelle, l'Apprentissage, le Contrat de prof et le Pro-A ? Quel développement des compétences en formation/bilan de compétences et VAE ? Quelles sont les conditions d'enregistrement des Certifications professionnelles et les critères Qualité ?

Public

→ Acteurs de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi

Déroulement

08 Avril 2019

Lieu : AgroSup Dijon – amphithéâtre PISANI - 26 boulevard du Dr Petitjean - 21000 DIJON
Horaires 14H00 – 17H00

Infos pratiques :

Depuis la gare, TRAM T1 Quetigny Centre, arrêt **Erasmus** puis **2 mn à pied**.

[Plan](#)



Inscription

Pour vous inscrire jusqu'au 3 avril 2019 : cliquez [ici](#)

Pour toute information complémentaire,
merci de prendre contact avec Christine BAZIN, chargée du suivi de cette action
cbazin@emfor-bfc.org ou 03 80 54 14 19